

**SCIENCES PLUS**

5 rue de la Madeleine – 31000 Toulouse

67 route de Narbonne – 31400 Toulouse

Tel : 05 61 53 12 14

[www.SciencesPlus.fr](http://www.SciencesPlus.fr)

[info@sciencesplus.fr](mailto:info@sciencesplus.fr)

# DOSSIER d'INSCRIPTION

---

## PARAMEDICAL SANITAIRE et SOCIAL

# Nos DIFFÉRENCES

## La prépa *Sciences Plus* est

- ✓ **La seule** aussi **expérimentée** : 45 ans de succès
- ✓ **La seule** appliquant des **réductions familiales** : c'est la **moins chère** (payez en fonction de vos revenus)
- ✓ **La seule** proposant les **inscriptions et paiements en ligne**
- ✓ **La seule** à **refuser les cours de masse** des grands groupes

## *Sciences Plus*, c'est aussi

- ✓ La **facilité** d'accès : salles de cours proches des amphis à Ranguel (PACES-PASS) et en centre-ville (Paramédical - Sanitaire et Social)
- ✓ La **flexibilité** : matières et sous matières peuvent être prises individuellement
- ✓ Des **réductions** : en plus des réductions familiales, des remises pour les doublants et pour les inscriptions reçues avant le 15 mars
- ✓ Des **enseignants qualifiés** : seuls aptes à vous aider pour tous les cours, QCM, contrôles
- ✓ Des **résultats réels** éloquents :
  - PACES: chances de réussite **triplées** par rapport à la faculté et 3 à 5 Majors
  - Paramédical et sanitaire-social : 70% de nos étudiants réussissent au moins un concours

[www.SciencesPlus.fr](http://www.SciencesPlus.fr)

***Sciences Plus*, plus proche de vous**

**Une prépa adaptée à vos besoins**

**Des prix adaptés à vos moyens**

Revenu fiscal de référence(RFR) divisé par le nombre de parts*					
de :	-	3 000 €	4 800 €	7 200 €	12 000 €
à :	2 999 €	4 799 €	7 199 €	11 999 €	-

## % Réduction familiale

20%	15%	10%	5%	0%
-----	-----	-----	----	----

PARAMEDICAL Étudiants AVEC le Bac S	Durée annuelle	Prix avec réduction familiale				Prix sans réduction
Orthophoniste	703 h	2 200 €	2 338 €	2 475 €	2 613 €	2 750 €
Orthoptiste	729 h	2 840 €	3 018 €	3 195 €	3 373 €	3 550 €
Audioprothésiste	729 h	2 840 €	3 018 €	3 195 €	3 373 €	3 550 €
Ergothérapeute	810 h	3 080 €	3 273 €	3 465 €	3 658 €	3 850 €
Psychomotricien	452 h	1 760 €	1 870 €	1 980 €	2 090 €	2 200 €
Pédicure-Podologue	344 h	1 304 €	1 386 €	1 467 €	1 549 €	1 630 €

PARAMEDICAL Étudiants SANS le Bac S	Durée annuelle	Prix avec réduction familiale				Prix sans réduction
Orthophoniste	703 h	2 200 €	2 338 €	2 475 €	2 613 €	2 750 €
Orthoptiste	810 h	3 000 €	3 188 €	3 375 €	3 563 €	3 750 €
Audioprothésiste	810 h	3 000 €	3 188 €	3 375 €	3 563 €	3 750 €
Ergothérapeute	850 h	3 192 €	3 392 €	3 591 €	3 791 €	3 990 €
Psychomotricien	492 h	1 864 €	1 981 €	2 097 €	2 214 €	2 330 €
Pédicure-Podologue	385 h	1 464 €	1 556 €	1 647 €	1 739 €	1 830 €

SANITAIRE - SOCIAL	Durée annuelle	Prix avec réduction familiale				Prix sans réduction
Infirmier	640 h	2 120 €	2 253 €	2 385 €	2 518 €	2 650 €
Aide-Soignant	465 h	1 640 €	1 743 €	1 845 €	1 948 €	2 050 €
Aide-soignant dispensé	353 h	1 344 €	1 428 €	1 512 €	1 596 €	1 680 €
Auxiliaire de puériculture	540 h	1 880 €	1 998 €	2 115 €	2 233 €	2 350 €
Auxiliaire de puériculture dispensé	428 h	1 560 €	1 658 €	1 755 €	1 853 €	1 950 €
Éducateur spécialisé	703 h	2 200 €	2 338 €	2 475 €	2 613 €	2 750 €
Éducateur jeunes enfants	703 h	2 200 €	2 338 €	2 475 €	2 613 €	2 750 €
Assistante sociale	703 h	2 200 €	2 338 €	2 475 €	2 613 €	2 750 €

\* Calcul de la réduction familiale : Revenu fiscal de référence (indiqué dans le dernier avis d'impôt sur le revenu) divisé par le nombre de parts (indiqué l'avis). Si déclaration séparée des parents, faire le calcul pour chacun des parents, puis la somme des deux résultats. Lire le % de réduction familiale et la colonne de prix vous concernant.

## Modalités de règlement

■ Pour toute inscription avant le 15 mars 2020 : - 5% sur les tarifs ci-dessus

■ Pour tout doublant de Sciences Plus : -10%

## ■ Règlement financier :

. Frais d'inscription et de dossier : 75 € (offerts pour les doublants de Sciences Plus)

. Acompte : 10% du montant total de la scolarité

. Solde : échelonnement possible sur plusieurs mois

# SCIENCES PLUS

5 rue de la Madeleine – 31000 Toulouse  
67 route de Narbonne – 31400 Toulouse  
Tel : 05 61 53 12 14  
[www.SciencesPlus.fr](http://www.SciencesPlus.fr)

# PARAMEDICAL SANITAIRE - SOCIAL

2020 / 2021

Une seule adresse pour le courrier : 5 rue de la Madeleine – 31000 TOULOUSE

<b>Etudiant :</b> Nom : Prénom : Adresse :  <b>Photographie</b> Sexe : Nationalité : Date naissance : Tél. : E-mail : Signature :	<b>Taux de réduction familiale</b> (voir la fiche tarifs)			%
<b>PARAMEDICAL Etudiants AVEC le Bac S</b>		Durée annuelle	Plein Tarif	Montant avec / sans réduction
Orthophoniste		703 h	2 750 €	
Orthoptiste/Audioprothésiste		729 h	3 550 €	
Ergothérapeute		775 h	3 850 €	
Psychomotricien		452 h	2 200 €	
Pédicure – Podologue		344 h	1 630 €	
<b>PARAMEDICAL Etudiants SANS le Bac S</b>		Durée annuelle	Plein tarif	Montant avec / sans réduction
Orthophoniste		703 h	2 750 €	
Orthoptiste/Audioprothésiste		810 h	3 750 €	
Ergothérapeute		850 h	3 990 €	
Psychomotricien		492 h	2 330 €	
Pédicure – Podologue		385 h	1 830 €	

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Veillez :

- Calculer ci-contre le montant total des frais de scolarité de la préparation choisie,
- Faire signer ce « Bulletin d'inscription » par le « Responsable financier »,
- Nous retourner votre inscription selon les modalités du « Dossier d'inscription » du verso,
- Joindre le versement total ou fractionné des frais, selon les « modalités de règlement » du verso.

### Engagement du « Responsable financier » :

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : E-mail :

Facultatif : Profession du père :

Profession de la mère :

déclare :

1) *m'engager à régler le total de cette préparation qui s'élève à :*

..... euros

2) *avoir pris connaissance du règlement général de l'école imprimé au verso de ce bulletin, l'accepter et régler les frais de scolarité et de dossier selon les modalités choisies au verso.*

Le .....

Signature du « Responsable financier »,

précédée de la mention : « lu et approuvé, bon pour accord »

<b>SANITAIRE – SOCIAL</b>	Durée annuelle	Plein tarif	Montant avec / sans réduction
Infirmier	640 h	2 650 €	
Aide-soignant	465 h	2 050 €	
Aide-soignant dispensé	353 h	1 680 €	
Auxiliaire de puériculture	540 h	2 350 €	
Auxiliaire de puériculture dispensé	428 h	1 950 €	
Educateur spécialisé	703 h	2 750 €	
Educateur jeunes enfants	703 h	2 750 €	
Assistante sociale	703 h	2 750 €	

<b>Montant =</b>	
<b>Réduction</b> doublant de Sciences Plus (-10%) =	
<b>Réduction</b> inscription avant 15 mars 2020 (-5%) =	
<b>Total des Frais de scolarité =</b> (après déduction des réductions éventuelles)	

Acompte frais de scolarité versé à l'inscription (10% minimum) =	
<b>Frais de dossier</b>	<b>75 €</b>
<b>Total versé à l'inscription =</b>	
Frais de scolarité restant dus =	

## REGLEMENT GÉNÉRAL PARAMEDICAL, SANITAIRE ET SOCIAL

- Article 1 : Les inscriptions sont prises dans la mesure des places disponibles et dans leur ordre de validation. Une inscription est validée par la constitution d'un dossier d'inscription complété et signé et par le paiement d'un acompte.
- Article 2 : Les inscriptions se font à partir de décembre.
- Article 3 : L'élève inscrit s'engage à suivre les cours de la préparation choisie. Trois absences non justifiées entraînent une exclusion temporaire des cours d'une semaine. En cas d'absences répétées sans motif, une exclusion définitive de l'école peut être prononcée sans donner droit à aucun remboursement des frais de scolarité.
- Article 4 : La totalité des frais de participation est exigible le jour du premier cours.  
**L'étalement des paiements ne constitue qu'une facilité, qui consiste à déposer un échéancier au plus tard le jour du premier cours au secrétariat de Sciences-Plus (avec tous les chèques ou une autorisation de prélèvements).**  
En cas de non dépôt d'échéancier (avec chèques ou autorisation de prélèvements), des pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire et sont fixées à 3 fois le taux d'intérêt légal de la BCE majoré de 10% (loi LME article L441-6). Pas d'escompte pour paiement anticipé.
- Article 5 : L'acceptation de l'inscription engage Sciences Plus à réserver, de façon définitive, une place à l'étudiant pour la durée totale de la scolarité de la préparation à laquelle il s'est inscrit. En conséquence, en cas de désistement ou d'arrêt de l'étudiant à une préparation, le montant total des frais de scolarité reste dû, même dans le cas où seul l'acompte a été versé.
- Article 6 : La personne se portant caution financière de l'élève s'engage à régler la totalité des frais de scolarité.
- Article 7 : Le régime de Sciences Plus est l'externat
- Article 8 : Au cas exceptionnel où Sciences Plus serait amené à annuler une préparation, les candidats seraient immédiatement avisés et remboursés du montant versé y compris des frais de dossier.
- Article 9 : Autorisation est accordée à Sciences Plus de pouvoir faire état du classement des reçus aux différents concours.
- Article 10 : Une conduite irréprochable est exigée tant à l'intérieur de Sciences Plus, que dans ses abords immédiats. Le non-respect de cet article peut entraîner l'exclusion définitive de l'élève.
- Article 11 : Les frais d'impayé (chèque ou prélèvement) seront facturés.

### MODALITES DE REGLEMENT (cf. article 4 du règlement général ci-dessus)

- Versement de la totalité des frais, à l'inscription.
- Paiements échelonnés par prélèvements :
- acompte versé ce jour .....(frais de scolarité) et 75 euros (frais de dossier)
  - et de 4 prélèvements mensuels de..... euros à partir du 6 septembre, puis le 6 de chaque mois
  - ou de 6 prélèvements mensuels de ..... euros à partir du 6 juillet, puis le 6 de chaque mois

*Je dépose la « demande de prélèvement automatique » (à demander au secrétariat) lors de l'inscription à Sciences Plus.*

- Paiements échelonnés par une « chaîne de chèques » :
- acompte versé ce jour .....(frais de scolarité) et 75 euros (frais de dossier)
  - et de 4 chèques de.....euros encaissés le 5 septembre puis le 5 de chaque mois
  - ou de 6 chèques de .....euros encaissés le 5 juillet puis le 5 de chaque mois

*Je dépose l'ensemble des 4 ou 6 chèques lors de l'inscription à Sciences Plus,*

### RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES ET ADMINISTRATIFS

Dernier établissement fréquenté : Nom .....

Ville ..... Classe .....

Bac en cours , Série : .....

Bac obtenu en : ..... Série : ..... Mention : .....

### CONDITIONS D'ADMISSION

- ♦ Etre âgé de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'admission
- ♦ Justifier du diplôme du baccalauréat ou titre admis en équivalence, ou bien être candidat au baccalauréat

### DOSSIER D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire, il vous suffit de nous retourner, complet, le dossier comprenant :

- une lettre de motivation et les notes de 1<sup>ère</sup> et de terminale,
- une photocopie des notes du baccalauréat, ou titre admis en équivalence (pour les non bacheliers),
- ce bulletin d'inscription rempli recto-verso et signé,
- photocopie d'une pièce d'identité,
- une photographie d'identité,
- si une réduction familiale vous est applicable, fournir une copie du ou des derniers avis d'imposition des parents (sous enveloppe séparée « comptabilité ». Confidentialité assurée)
- un chèque à l'ordre de *SCIENCES PLUS* ou un virement internet, correspondant au premier versement (10% minimum).

L'acompte sera remboursé en cas d'échec au baccalauréat ou d'admission en école paramédicale, sanitaire ou sociale, sur présentation d'un justificatif

# Orthophoniste, Audioprothésiste, Orthoptiste, Psychomotricien, Ergothérapeute, Pédicure-Podologue,

La filière paramédicale suscite actuellement un grand engouement auprès des étudiants car offre aux jeunes diplômés de nombreux débouchés professionnels.

Le nombre total de places en Instituts de Formation Paramédicale en France est en moyenne dix fois plus faible que le nombre de candidats et toutes les formations paramédicales sont des formations sélectives.

Les **concours** se caractérisent par une très grande sélectivité. Théoriquement, le niveau est celui du baccalauréat. En réalité, il est bien plus élevé puisque les simples bacheliers ne représentent globalement qu'un très faible pourcentage de reçus. De source ONISEP moins de 5% des reçus aux concours d'entrée des écoles paramédicales sont des bacheliers sortant directement de Terminale. D'où, la nécessité d'une année de préparation.

Pour la **sélection sur dossier par la plateforme Parcoursup**, les attendus portent sur :

- les compétences scientifiques (notamment des connaissances en sciences du vivant et un intérêt pour la démarche scientifique)
- les compétences en communication écrite et orale
- les qualités humaines et relationnelles
- le projet de formation motivé avec prise en compte de stage(s) en milieu professionnel.

L'**oral d'admission** évalue la motivation du candidat, sa connaissance de la formation et ses aptitudes à la suivre.

## ACCES aux ECOLES

- ◆ Sélection : L'admission en ECOLE PARAMEDICALE (PSYCHOMOTRICITE ERGOTHERAPIE ORTHOPHONIE ORTHOPTIE OU AUDIOPROTHESE) se fait par une sélection sur concours ou sur dossier Parcoursup et entretien selon les instituts de formation.
- ◆ Formation : la formation au diplôme dure 3 ans dans des établissements agréés par l'Etat ( 5 ans pour les orthophonistes)

## La PREPARATION à SCIENCES PLUS

### PEDAGOGIE :

La préparation a la forme d'une scolarité complète assurée de début septembre à début mai :

- ◆ **Cours magistraux** : l'acquisition de connaissances théoriques en biologie (psychomotricien, ergothérapeute, orthoptiste, orthophoniste, audioprothésiste), physique (ergothérapeute, orthoptiste et audioprothésiste), français (psychomotricien, ergothérapeute, orthophoniste), de techniques rédactionnelles et de méthodologie pour la préparation des épreuves spécifiques du concours paramédical précède les entraînements.
- ◆ **Exercices et QCM** : tous les exercices et QCM sont tirés des annales de concours, ils sont largement corrigés et commentés ; des corrigés type, des fiches de synthèse sont distribués permettant aux étudiants de se familiariser avec une rédaction beaucoup plus exigeante que celle du baccalauréat.
- ◆ **Contrôles continus** : les contrôles continus sont hebdomadaires. Ils permettent à l'étudiant de vérifier en permanence ses connaissances tout en maîtrisant les spécificités propres aux concours de chaque école telles que : QCM de biologie-physique en 1 h avec interdiction de la calculatrice en physique pour les ergothérapeutes ; longueur du texte à résumer en 200 mots en Français pour les psychomotriciens ou orthophonistes et en 100 mots pour les ergothérapeutes, suites de lettres et mots à mémoriser en orthophonie, etc.
- ◆ **Concours Blancs et Oraux Blancs** : organisés toutes les trois semaines puis chaque semaine à partir de la rentrée de janvier, ils permettent à l'étudiant de se placer dans les conditions exactes du concours et de se situer par rapport aux autres.

## **ORGANISATION**

- ◆ **Effectif réduit** : nos groupes à effectif réduit (de 15 à 20 étudiants) facilitent les échanges, la qualité de l'écoute et assurent une atmosphère propice au travail et au progrès.
- ◆ **Séances de révision** : Concernant les concours (qui ont lieu en avril), les enseignants terminent leur programme courant Mars, ce qui permet l'organisation de séances de révisions intensives jusqu'aux dates des concours. Pendant la période des concours, des séances de corrections sont organisées afin de permettre de garder toujours un lien avec les enseignants, sécurisant l'étudiant et nécessaire à la réussite des épreuves suivantes.
- ◆ **6 semaines de stage en milieu professionnel** pour la rédaction du projet de formation motivé Parcoursup et l'argumentation lors de l'entretien de motivation.
- ◆ **Aide à la constitution du dossier Parcoursup** et suivi pédagogique, méthodologique et moral durant toute la durée de la préparation et pendant les épreuves du concours paramédical.
- ◆ **Disponibilité** : à Sciences Plus le Directeur, les professeurs coordonnateurs, ainsi que l'ensemble des enseignants sont à la disposition des étudiants et de leurs parents pour les rencontrer à tout moment.
- ◆ **Suivi** : Le contrôle continu donne lieu à 2 bulletins de notes et appréciations. Une rencontre parents-professeurs a lieu fin novembre-début décembre.

**70% de nos étudiants réussissent au moins un concours**

## **PROGRAMME HEBDOMADAIRE (Cours et Contrôles)**

	Biologie		Physique		Culture <u>générale</u>	Français	Tests Psycho	Prépa Oral et Parcoursup	Contrôle continu /concours blanc	Durée annuelle	
	Bac S	Autre Bac	Bac S	Autre Bac						Bac S	Autre Bac
<b>Orthophoniste</b>	3h	3h			6h	7h	3h	4h	2h/4h	<b>703h</b>	<b>703h</b>
<b>Orthoptiste</b>	10h	11h30	8h	9h30	-		-	4h	2h/4h	<b>729h</b>	<b>810h</b>
<b>Audioprothésiste</b>	10h	11h30	8h	9h30	-		-	4h	2h/4h	<b>775h</b>	<b>887h</b>
<b>Ergothérapeute</b>	10h	11h30	8h	9h30	-	4h	3h	2h	2h/3h	<b>810h</b>	<b>850h</b>
<b>Psychomotricien</b>	10h	11h30	-	-	-	4h	-	2h	2h/4h	<b>452h</b>	<b>492h</b>
<b>Pédicure-Podologue</b>	10h	11h30	-	-	-	-	-	2h	1h30	<b>344h</b>	<b>385h</b>

**Contrôle Continu chaque semaine**

**Concours Blanc toutes les trois semaines**

## Aide-soignant, Auxiliaire de Puériculture,

La filière sanitaire suscite actuellement un grand engouement auprès des étudiants. Elle offre aux jeunes diplômés de nombreux débouchés professionnels.

Cependant ces concours se caractérisent par une très grande sélectivité. D'où, la nécessité d'une année de préparation à ces concours.

### ACCES aux ECOLES

- ◆ **Conditions** : avoir 17 ans au moins.
- ◆ **Epreuves du concours** : différentes selon les spécialités et les écoles, en général : biologie, tests numériques, tests psychotechniques, culture générale, expression orale.
- ◆ **Date des concours dans les Ecoles** : de Janvier à Mai rendant possible de présenter plusieurs concours de spécialités et d'écoles différentes.
- ◆ **Formation** : la formation au diplôme dure 1 an dans des établissements agréés par l'Etat.

### La PREPARATION à SCIENCES PLUS

#### PEDAGOGIE :

La préparation a la forme d'une scolarité complète assurée de début septembre à mai :

- ◆ **Cours magistraux** : les cours magistraux sont exposés à l'aide de photocopiés et de documents divers. Ils permettent d'acquérir ou de compléter la culture générale nécessaire à l'abord des épreuves des concours à l'écrit comme à l'oral.
- ◆ **Synthèses de documents** : beaucoup de sujets et de textes sont tirés des annales de concours, ils sont largement corrigés et commentés ; des corrigés type, des fiches de synthèse sont élaborés.
- ◆ **Tests psychotechniques** : apprendre à intégrer, maîtriser les différents types de raisonnement à partir d'exercices et d'annales.
- ◆ **Expression orale** : permet à l'étudiant d'oser prendre la parole, de s'impliquer dans le groupe, d'argumenter, de réfuter.
- ◆ **Ateliers de travail** : sous forme de travaux de groupes préparant des exposés, visionnant des documents pédagogiques, préparant une revue de presse...
- ◆ **Contrôles continus** : les contrôles continus sont hebdomadaires.
- ◆ **Concours Blancs** : organisés toutes les trois semaines, ils permettent à l'étudiant de se placer dans les conditions exactes du concours et de se situer par rapport aux autres.

#### ORGANISATION

- ◆ **Effectif réduit** : nos groupes à effectif réduit (de 15 à 20 étudiants) facilitent les échanges, la qualité de l'écoute et assurent une atmosphère propice au travail et au progrès.
- **Séances de révision** : les enseignants terminent leur programme courant Février, ce qui permet l'organisation de séances de révisions intensives jusqu'aux dates des concours. Pendant la période des concours, des séances de corrections sont organisées afin de permettre de garder toujours un lien avec les enseignants, sécurisant l'étudiant et nécessaire à la réussite des épreuves suivantes.
- ◆ **Disponibilité** : à Sciences Plus le Directeur, les professeurs coordonnateurs, ainsi que l'ensemble des enseignants sont à la disposition des étudiants et de leurs parents pour les rencontrer à tout moment.
- ◆ **Suivi** : Le contrôle continu donne lieu à 2 bulletins de notes et appréciations. Une rencontre parents-professeurs a lieu fin novembre-début décembre.

**90% à 100% de nos étudiants réussissent au moins un concours**

## PROGRAMME HEBDOMADAIRE (Cours et Contrôles)

	Culture Générale			Culture Professionn.	Module oral		Tests d'aptitude	Ateliers	Biologie	Mathématiques	Devoirs surveillés	Entretiens individuels	Durée annuelle
	Réactiv. pratiques de l'écrit	Monde en marche	Action sanitaire et sociale	Suivi et exploitation des stages	Mise en situation collective	Oraux d'entraînement		Réalisation d'exposés, recherche documentaire				Simulations d'entretiens	
<b>Aide-soignant</b>	2h	2h	2h	2h	2h	2h		2h	1h30	1h	2h	Trois fois par an	<b>465 h</b>
<b>Aide-soignant dispensé</b>		2h	2h	2h	2h	2h		2h			2h	Trois fois par an	<b>353 h</b>
<b>Auxiliaire puériculture</b>	2h	2h	2h	2h	2h	2h	3h30	2h	1h30	1h	2h	Trois fois par an	<b>540 h</b>
<b>Auxiliaire puériculture dispensé</b>		2h	2h	2h	2h	2h	4h30	2h			0h30	Trois fois par an	<b>428 h</b>

**Contrôle continu chaque semaine**

**Concours Blanc écrit toutes les trois semaines**

## Entrée en IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) et en IRTS (Institut Régional de Travailleurs Sociaux) via Parcoursup / Entretien.

Ces filières suscitent actuellement un grand engouement auprès des étudiants. Elles offrent aux jeunes diplômés de nombreux débouchés professionnels.

Cependant l'entrée dans ces formations se caractérise par une sélection via la plateforme Parcoursup et/ou un entretien. Une année de préparation est la **seule solution** pour ceux qui ne peuvent pas intégrer ces formations à la rentrée suivant l'obtention de leur baccalauréat.

### ACCES aux ECOLES

- ◆ **Conditions :** 1) être titulaire du baccalauréat ou d'un titre équivalent  
2) être sélectionné sur dossier via la plateforme Parcoursup.

Dans le cas des écoles d'éducateurs spécialisés ou de jeunes enfants ainsi que des écoles d'assistants de service social, les candidats sélectionnés sur dossier devront passer un entretien afin que soient évalués leur aptitude et leur motivation à intégrer la formation.

Les écoles d'infirmier envisagent également cet entretien pour l'entrée en IFSI en 2020.

- ◆ **Formation :** la formation au diplôme dure 3 ans dans des établissements agréés par l'Etat.

### La PREPARATION à SCIENCES PLUS

#### Préparation à la Première Année de Formation

##### PEDAGOGIE :

La préparation a la forme d'une scolarité complète assurée de début septembre à fin mai :

- ◆ **Cours magistraux :** les cours magistraux sont exposés à l'aide de photocopiés et de documents divers. Ils permettent d'acquérir ou de **compléter les connaissances en expression écrite et orale, en culture générale** et de **se préparer à la première année de formation**.
- ◆ **Synthèses de documents :** beaucoup de sujets et de textes sont tirés des annales de première année, ils sont largement corrigés et commentés ; des corrigés type, des fiches de synthèse sont élaborés.
- ◆ **Entraînements encadrés et contrôles continus hebdomadaires :** apprendre à intégrer, maîtriser les différents types de raisonnement à partir d'exercices et d'annales.
- ◆ **Expression orale :** permet à l'étudiant d'oser prendre la parole, de s'impliquer dans le groupe, d'argumenter, de réfuter.
- ◆ **6 semaines de stage :** 3 sessions de 2 semaines de stage permettent aux futurs étudiants de d'acquérir des expériences de terrain sur des lieux d'exercices différents. Ces expériences sont destinées à être **valorisées dans le dossier de candidature sur la plate-forme Parcoursup et lors de l'entretien d'admission** et donneront donc lieu à un rapport écrit et à une expertise de notre part.

## PROGRAMME HEBDOMADAIRE (Cours et Contrôles)

	Français : expression écrite et orale	Sciences Sanitaires et Sociales	Culture professionnelle, rapports de stages et préparation à l'oral	Enseignement scientifique : biologie, physiologie et calculs de doses (pré-première année)	Sciences Humaines et Sociales : psychologie, sociologie, anthropologie (pré-première année)	Contrôle Continu Oraux Blancs
<b>IFSI</b>	2h	6h	3h	4h	3h	2h
<b>IRTS</b>	2h	6h	7h		3h	3h

### ORGANISATION

- ◆ **Effectif réduit** : nos groupes à effectif réduit (de 15 à 20 étudiants) facilitent les échanges, la qualité de l'écoute et assurent une atmosphère propice au travail et au progrès.
- **Disponibilité** : à Sciences Plus le Directeur, les professeurs coordonnateurs, ainsi que l'ensemble des enseignants sont à la disposition des étudiants et de leurs parents pour les rencontrer à tout moment.
- **Suivi** : Le contrôle continu donne lieu à 2 bulletins de notes et appréciations. Une rencontre parents-professeurs a lieu fin novembre-début décembre.
- **Stages** : ils donnent lieu à un rapport écrit et à une expertise de notre part.

